

- ◆ Localisation des emplois
- ◆ Caractéristiques des actifs
- ◆ Caractéristiques de l'emploi
- ◆ Dynamique de recrutement
- ◆ Caractéristiques de l'offre de formation

Droit et justice

focus

en Haute-Normandie

Les métiers du droit et de la justice sont omniprésents dans notre quotidien, tant sur le plan privé que sur le plan professionnel.

Un grand nombre de ces métiers est soumis à un numerus clausus fixé par l'État, que se soit par le biais des concours de la fonction publique (magistrats, greffiers, etc.), ou par la limitation des créations d'offices et d'études (huissiers de justice, notaires, etc.). Les métiers réglementés ne représentent pas l'essentiel des débouchés après des études de droit. Ainsi, de nombreux secteurs ont besoin de spécialistes en droit : l'immobilier, les assurances, le transport, les ressources hu-

maines, le secrétariat mais également la biologie, la chimie, la pharmacie. Des connaissances juridiques sont également indispensables pour réussir nombre de concours.

Les métiers du droit et de la justice seront divisés en deux catégories dans ce document : les métiers réglementés du droit et de la justice (avocats, magistrats, notaires, huissiers de justice, commissaires-priseurs, etc.) d'une part et d'autre part les métiers d'appui du droit et de la justice (juristes d'entreprises, agents des services du personnel, des services juridiques, clerks de notaires, conseillers juridiques, secrétaires juridiques, etc.)

Chiffres clés en Haute-Normandie



4 190 actifs en emplois



66 %



34 %

Principaux diplômes

- Licence LMD droit.
- Diplôme d'études supérieures de notariat.
- Certificat de formation à la profession d'avocat.
- Licence LMD administration publique.
- BTS professions immobilières.
- Licence professionnelle métiers de l'administration territoriale.

Nombre d'actifs

- ◆ 4 190* actifs (0,6 %* des actifs en Haute-Normandie) dont :
 - ◆ 67 % dans les métiers d'appui et
 - ◆ 33 % dans les métiers réglementés.

- ◆ 2 790 actifs dans les métiers d'appui.
- ◆ 1 400 actifs dans les métiers réglementés.

Age des actifs

- ◆ La moyenne d'âge des actifs est de 40 ans. (40 ans également pour l'ensemble des actifs en Haute-Normandie).
- ◆ 22 % des actifs ont moins de 30 ans (toutes professions confondues, 23 % des actifs ont moins de 30 ans en Haute-Normandie).
- ◆ 23 % des actifs ont 50 ans ou plus.

Emploi

- ◆ 48 % des actifs ont un niveau bac +3 ou supérieur.
- ◆ 7 % des actifs n'ont pas de niveau spécifique.
- ◆ 53 % des actifs exercent dans le secteur du conseil et de l'assistance.

*En bleu les chiffres de Haute-Normandie du droit et de la justice.

*En noir les chiffres de Haute-Normandie toutes professions confondues.

Source RP2006 - Traitement Crefor

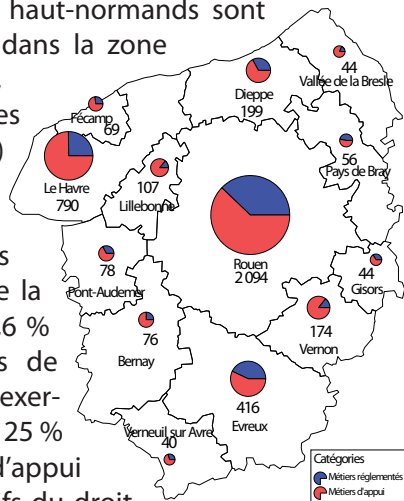
Localisation des emplois

Fonctionnaires, professions libérales ou salariés, au tribunal, en étude, dans un cabinet ou en entreprise, juristes et professionnels de la justice peuvent exercer des métiers très différents, sous divers statuts. De ce fait, les métiers liés au droit et à la justice couvrent un grand nombre de secteurs d'activité.

Des emplois principalement répartis dans les grandes agglomérations

A l'image de la répartition nationale, les emplois du droit et de la justice sont plus représentés dans les zones urbaines. En effet, les 4 190 actifs haut-normands sont majoritairement répartis dans la zone d'emploi de Rouen (50 %), viennent ensuite les zones d'emploi du Havre (19 %) et d'Evreux (10 %).

En Haute-Normandie 4 190 actifs exercent dans les métiers du droit et de la justice, ils représentent 0,6 % de l'ensemble des actifs de Haute-Normandie. 75 % exercent en Seine-Maritime et 25 % dans l'Eure. Les métiers d'appui regroupent 67 % des actifs du droit et à la justice en Haute-Normandie.



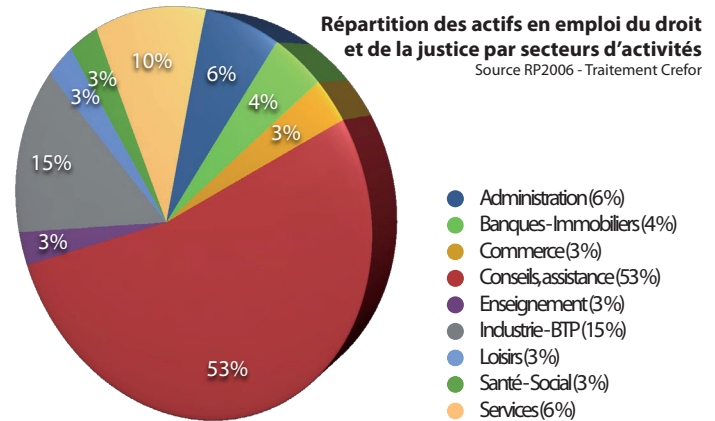
Répartition des actifs par zones d'emploi et par catégories professionnelles
Source PR2006 - Traitement Crefor

Des métiers transversaux

Parallèlement aux carrières juridiques « traditionnelles », bien d'autres secteurs sont ouverts aux diplômés en droit. De la banque au commerce en passant par les ressources humaines, les juristes de formation retiennent l'attention des employeurs grâce à leurs compétences en droit mais également à celles acquises en matière de méthodologie et d'analyse. Cette analyse nationale s'observe également en Haute-Normandie.

Les 4 190 actifs haut-normands des métiers du droit et de la justice exercent dans des secteurs d'activité variés. « Conseil et assistance » est le secteur le plus représenté avec 53 % des actifs. Il regroupe les avocats, les notaires, les juristes, les magistrats, les huissiers, mais également les emplois des services juridiques, des ressources humaines, etc (ce secteur n'inclut pas les services des banques et assurances). Vient ensuite, avec 15 % des actifs, les secteurs de l'industrie et du BTP représentés par les emplois des services juridiques des industries, de la construction, de la métallurgie, de la pharmacie, etc. Puis, avec 10 % des actifs, le secteur des « Services » est représenté par les emplois dans les télécom-

munications, les services du personnel, les services du transport, etc. Ces secteurs forment des groupes de professions homogènes à l'exception de celui du « Conseil et assistance » qui est transversal aux professions du droit et de la justice.



Répartition des actifs en emploi du droit et de la justice par secteurs d'activités
Source RP2006 - Traitement Crefor

Zoom

Répartition des structures d'exercice des avocats

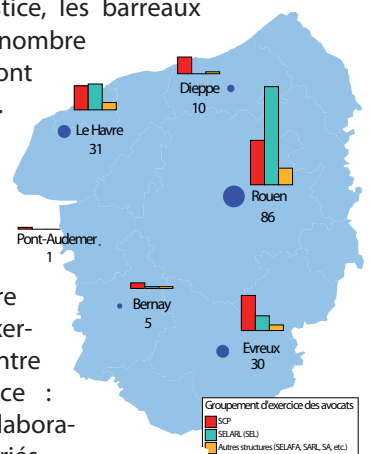
Dans le secteur du « Conseil et assistance », le métier d'avocat se distingue. Rattaché aux professions libérales réglementées, l'avocat dispose pour exercer d'un large éventail de possibilités et d'alternatives.

Jusqu'en 1971 l'exercice individuel était le seul mode autorisé mais aujourd'hui, de multiples structures d'exercice en groupe ont été organisées afin de permettre aux cabinets d'avocats de se développer et de se moderniser. On distingue aujourd'hui plusieurs structures d'exercice : Les plus répandues sont les SCP (Société Civile Professionnelle), les SEL (Société d'Exercice Libéral) dont la plus courante est la SELARL (Société d'Exercice Libéral d'avocats à responsabilité limitée) et les associations. Il existe également les SELAFA (Société Anonyme d'Exercice Libéral), SARL, SA, etc.

A l'image de la répartition de l'ensemble des actifs des métiers du droit et de la justice, les barreaux enregistrant le plus grand nombre de structures d'avocats sont ceux des grandes villes.

En effet, les barreaux de Rouen (53 %) et du Havre (19 %) rassemblent 72 % des structures d'avocats de Haute-Normandie.

Les avocats ont le choix entre différentes structures d'exercice mais également entre différents modes d'exercice : l'exercice individuel, les collaborateurs, les associés et les salariés.



Cartographie des groupements d'exercice des avocats en Haute-Normandie en 2010
Source Les barreaux de Haute-Normandie - Traitement Crefor

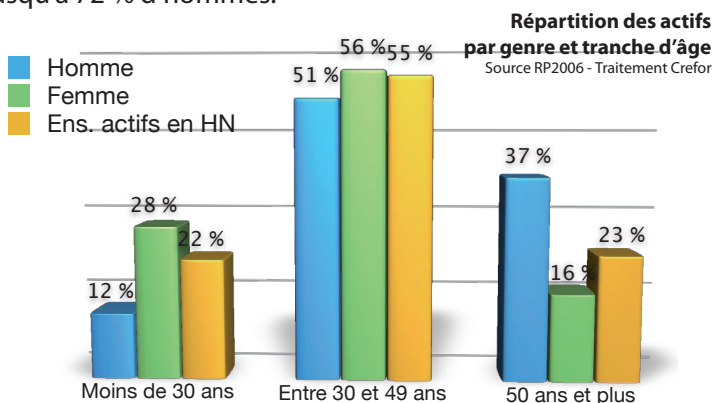
Caractéristiques des actifs

Les professions d'appui du droit et de la justice les plus représentées

Sur les 4 190 actifs haut-normands des métiers du droit et de la justice, peu exercent dans les professions les plus facilement identifiées au droit et à la justice : 16 % d'avocats, 5 % de magistrats, 7 % de notaires. Plus de la moitié des actifs occupent des postes d'agents des services du personnel, des services juridiques, de clerks de notaires, d'assistants des services de ressources humaines, de conseillers juridiques, de secrétaires juridiques, etc.

Un domaine largement féminisé

66 % des actifs des métiers du droit et de la justice sont des femmes. La part des moins de 30 ans parmi les actifs est de 22 %. Dans cette tranche d'âge, les femmes s'imposent largement, elles représentent 81 % des actifs de moins de 30 ans. Cette prédominance des femmes s'inverse dans la tranche d'âge des 50 ans et plus où elles ne représentent plus que 46 % des actifs. Néanmoins, chez les avocats, la répartition homme/femme est parfaitement équilibrée. D'autre part, certaines professions sont restées très masculines comme celle des notaires et des huissiers de justice représentant jusqu'à 72 % d'hommes.



Zoom

Part des femmes chez les huissiers de justice

Bien que les femmes soient fortement représentées dans les métiers du droit et de la justice certaines professions, à l'image des huissiers de justice, sont majoritairement masculines. En 2009, notre région judiciaire comptait au total, sur les deux départements, 69 études représentant 104 huissiers de justice. La part de femmes dans le métier d'huissier est moins marquée que pour les autres professions du droit et de la justice tout en étant supérieure aux chiffres nationaux.

Dans l'Eure : sur 36 huissiers de justice, 12 sont des femmes soit 33 %. En Seine-Maritime : sur 68 huissiers de justice, 21 sont des femmes soit 31 %. Au niveau national, 26 % des huissiers sont des femmes. En France, le nombre d'huissiers de justice a augmenté de 40 % depuis 1970. Ils sont aujourd'hui 3 273 pour 2 009 offices.

Source : Chambre régional des huissiers de justice

Age moyen

Age moyen des actifs : **40 ans**
- hommes : **44 ans**
- femmes : **38 ans**

Age moyen des actifs des métiers réglementés : **44 ans**
Age moyen des actifs des métiers d'appui : **38 ans**

Zoom

Age des notaires

Les actifs de certaines professions apparaissent particulièrement âgés, à l'image de celle des notaires regroupant des actifs dont la moyenne d'âge est élevée. Les 304 notaires haut-normands ont une moyenne d'âge plutôt élevée (45 ans). Cette observation se vérifie également au niveau national avec une moyenne avoisinant les 50 ans pour les 8 600 notaires actuellement en exercice.

14 % des notaires ont moins de 30 ans, 45 % ont de 30 à 49 ans et 41 % ont plus de 50 ans.

Si les notaires sont parmi les officiers publics ou ministériels la profession ayant le plus d'offices et de membres, leur nombre n'a pas évolué ces 50 dernières années, et ils étaient, au 1er janvier 2008, 8 714 notaires répartis dans 4 504 offices.

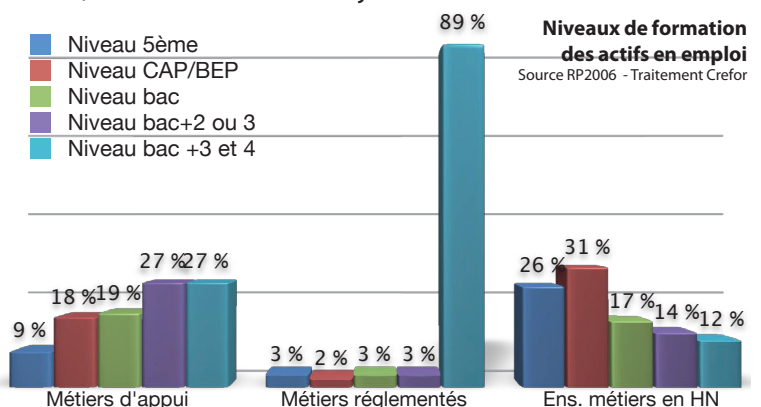
Leur organisation assure un maillage territorial dont répond l'autorité publique, la répartition égalitaire des offices notariaux sur l'ensemble du territoire garantit la proximité de service notarial.

Source Rapport sur les professions du droit de la commission Darrois 2009 - RP2006

Les formations supérieures très représentées

Les métiers du droit et de la justice se caractérisent par un haut niveau d'étude. Presque 1 actif sur 2 (48 %) possède un niveau de formation supérieur à bac +3.

Pour les professions réglementées (avocats, magistrats et notaires) 90 % des actifs ont un niveau supérieur à bac+3. Sans diplôme spécifique, il n'est pas possible d'exercer la profession. Dans la catégorie des métiers d'appui, qui représente 67 % des actifs des métiers du droit et de la justice, on observe un plus grand équilibre des niveaux de formation des actifs, le niveau 3 restant majoritaire.

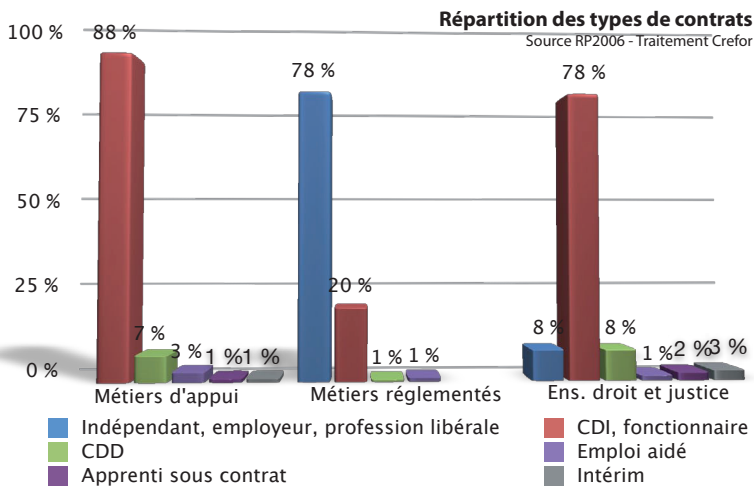


Caractéristiques de l'emploi

CDI ou indépendants selon la catégorie de métiers

Sur l'ensemble des métiers du droit et de la justice, les CDI représentent 65 % des contrats. Selon la catégorie de métiers, le statut des actifs n'est pas le même. Ainsi, les CDI et statuts de fonctionnaires sont largement majoritaires dans les métiers d'appui du droit et de la justice (89 %). Les contrats précaires sont peu représentés, seulement 7 % de CDD et 1 % de contrats intérimaires.

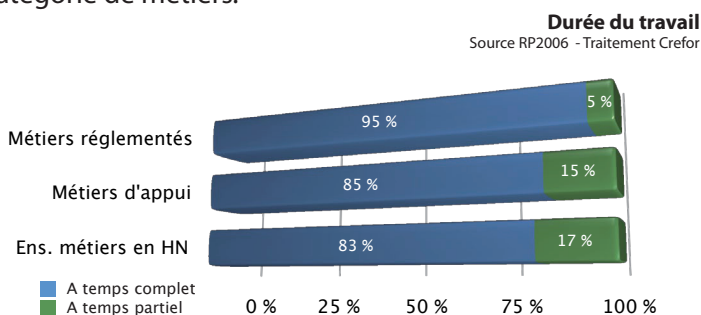
Quant à eux, les métiers réglementés sont marqués par une forte représentation des statuts d'indépendant, libéral ou employeur (78 %). Les contrats en CDI et les fonctionnaires ne représentent plus que 21 % de l'ensemble. Cette catégorie se caractérise également par l'absence de CDD, d'emplois aidés, d'apprentis sous contrats et d'intérimaires.



Le temps partiel peu représenté

Que se soit pour les métiers réglementés ou ceux d'appui au droit et à la justice, la part des actifs en temps partiel est sous représentée par rapport à celle de l'ensemble des actifs haut-normands (17 %).

Le temps de travail partiel est plus fréquent pour les métiers d'appui au droit et de la justice (15 %) que pour les métiers réglementés où 95 % des actifs exercent à temps complet (ce pourcentage monte à 98 % pour les notaires). Cette observation est à mettre en relation avec le taux important d'actifs indépendants et de professions libérales de cette catégorie de métiers.



Tendance

Les contours des professions réglementées se redessinent

Ces dernières années, le système judiciaire français a connu de nombreux changements qui se poursuivent encore aujourd'hui.

- La réforme de la carte judiciaire a été lancée en 2007 et doit se poursuivre jusqu'en 2011 : 178 tribunaux d'instance et 23 tribunaux de grande instance doivent être supprimés.

En Haute-Normandie, l'impact de cette réforme est la suivante :

En 2008, les pôles d'instruction de Dieppe et de Bernay ont été supprimés.

En 2009, les tribunaux d'instance de Pont Audemer, Louviers, Elbeuf, Yvetot, Neufchâtel en Bray ont été supprimés ainsi que les conseils de prud'hommes de Bernay, Fécamp, Bolbec, Elbeuf, et Louviers.

Le 31 décembre 2010 le Tribunal de Grande Instance de Bernay a été fermé, il fusionne avec celui d'Evreux .

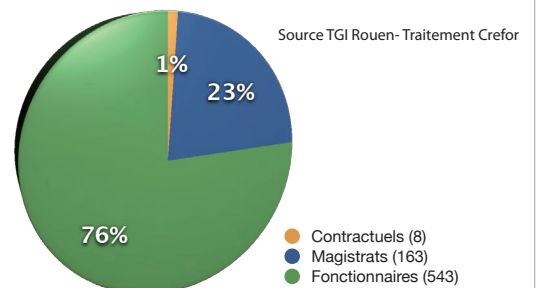
- La profession d'avoué doit disparaître au 1er janvier 2012, pour se fondre avec celle des avocats, qui, de leur côté, se rapprochent des conseils en propriété industrielle. Les discussions avec les juristes d'entreprise sur la création d'un statut « d'avocat en entreprise » se poursuivent, mais sont parfois houleuses, car la majorité des avocats y sont opposés.

- D'autres sujets font débat comme la création éventuelle d'une grande profession du droit (cf Rapport Darrois) ou encore la mise en place d'un tronc commun de formation pour les avocats, magistrats et notaires (cf Rapport Teyssié).

Zoom

Composition de la Cour d'appel

Composition, par type d'emploi, de la Cour d'appel de Rouen qui regroupe la Seine-Maritime et l'Eure :



Les fonctionnaires sont :

- Greffiers
- Greffiers en chef
- Secrétaires administratives
- Adjointes administratives
- Agents de services techniques

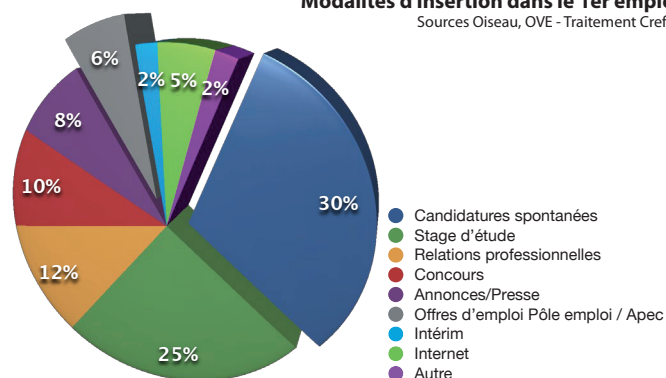
Dynamique de recrutement

Le secteur du droit et de la justice est un secteur particulier dont les besoins en emplois ne passent pas, ou peu, par les acteurs institutionnels traditionnels du marché du travail. Les données statistiques issues de Pôle emploi ne sont donc pas ou peu représentatives. Cette partie se base, sur les enquêtes d'insertion des sortants des universités haut-normandes. Bien que l'ensemble des métiers du droit et de la justice ne concernent pas uniquement les sortants de l'université.

Une insertion passant peu par les circuits institutionnels du marché du travail

Selon les enquêtes d'insertion des diplômés en droit des universités de Rouen et du Havre, l'insertion sur le premier emploi des étudiants s'est faite grâce aux candidatures spontanées (30 % des répondants), viennent ensuite les stages d'études (25 %) qui sont de véritables tremplins vers l'emploi, et les relations professionnelles (12 %). Le recours aux offres de Pôle emploi et de l'Apec ne concerne que 6 % des répondants.

Modalités d'insertion dans le 1er emploi
Sources Oiseau, OVE - Traitement Crefor

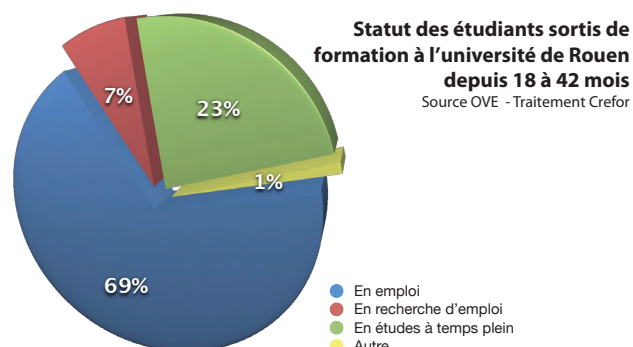


Un fort taux d'emploi chez les sortants de l'Université

18 à 42 mois après leur sortie de formation à l'Université, environ 70 % des diplômés sont en emploi, plus de 20 % se déclarent encore en études à plein temps et moins de 10 % en recherche d'emploi. Le taux d'emploi calculé sur l'effectif des étudiants entrés sur le marché du travail est de 90 %, tous niveaux confondus. Le taux de chômage s'établit à 10 %. Sont exclus de ces taux les étudiants poursuivant leurs études, en congés maternités, etc.

Les sortants des universités normandes attirés par la région parisienne pour leur premier emploi

60 % des étudiants de l'université du Havre sondés sont restés, pour leur premier emploi, en Haute-Normandie et 50 % pour l'université de Rouen. Le pourcentage d'étudiants partis en région parisienne est important (30 % pour Rouen et Le Havre).



Statut des étudiants sortis de formation à l'université de Rouen depuis 18 à 42 mois
Source OVE - Traitement Crefor

Tendance

Les offres d'emplois de la fonction publique territoriale

La fonction publique territoriale emploie une partie des actifs des métiers du droit et de la justice. Les collectivités territoriales sont confrontées à un problème de recrutement lié à l'évolution du secteur public : la poursuite du processus de décentralisation et l'augmentation du nombre de départs à la retraite. Selon une étude de l'Insee, 34 % des fonctionnaires territoriaux de Haute-Normandie devraient se retirer de la vie professionnelle d'ici 2012, soit 17 000 agents dont 31 % sont des agents de catégorie B et 52 % de catégorie A. Les collectivités territoriales s'entourent d'une nouvelle génération de professionnels dont les métiers font appel à de fortes connaissances en droit (certains concours nécessitent des connaissances juridiques approfondies) comme :

Directeur général (et directeur général adjoint) de collectivité ou d'établissement public, directeur des affaires générales, secrétaire de mairie, juriste.

Mais également de solides connaissances en droit spécifique :

- en droit des finances et des marchés publics : responsable des marchés publics, directeur des finances, responsable budgétaire, comptable ;
- en droit de l'urbanisme : directeur de l'urbanisme et de l'aménagement, chef de projet urbanisme et aménagement, instructeur des autorisations d'urbanisme ou instructeur du droit des sols ;
- en droit des ressources humaines : directeur des ressources humaines, assistant ressources humaines.

Source CDG 76 et CDG 27 - Traitement Crefor

Zoom

Bourse de l'emploi CDG 76 et CDG 27

Afin de faciliter le recrutement et la mobilité des fonctionnaires, les centres de gestion de la fonction publique territoriale (CDG 76 et CDG 27) se sont dotés depuis 2008 d'un outil de bourse de l'emploi « Cap Territorial ». Cet outil permet également de tracer ces offres d'emploi :

Sur 3 ans (2008, 2009 et 2010), 54 offres de postes ont été publiées en Haute-Normandie. Le nombre de ces offres est plutôt stable d'une année sur l'autre, avec une moyenne de 15 offres par an.

Ces offres seino-marines sont réparties en : 30 offres de chargés de la commande publique, 2 offres de gestionnaires des assurances et 22 offres de responsables des affaires juridiques.

Source : CDG 76 et CDG 27 - Traitement Crefor

Caractéristiques de l'offre de formation

L'offre de formation initiale des métiers du droit et de la justice passe principalement par la formation universitaire. La formation continue (salarisée et demandeurs d'emploi) est peu mobilisée par rapport à d'autres spécialités professionnelles et ne sera pas traitée dans cette partie.

Des formations universitaires incontournables pour les métiers réglementés

Un grand nombre des métiers réglementés du droit et de la justice nécessite un niveau universitaire avancé en droit. Les concours accessibles à bac + 4, comme celui de l'Ecole nationale de la magistrature ou l'examen d'entrée des centres régionaux de formation professionnelle des avocats sont même fréquemment passés par les titulaires d'un bac + 5 ou plus.

Les métiers d'appui du droit et de la justice sont globalement plus accessibles : une licence en droit ou un BTS (brevet de technicien) assistant de manager, complété par une formation en droit permet de postuler comme assistant juridique.

Zoom

Une particularité havraise la licence de droit bilingue anglo-américain

L'Université du Havre propose une licence spécifique en droit : licence mention Droit spécialité Droit bilingue Droit français/Droit anglo-américain. Cette licence de droit bilingue, dont 40 % des cours sont dispensés en anglais vise à permettre aux étudiants d'acquérir non seulement les bases du droit français mais aussi celles d'un droit anglo-américain. En Master 1, ils passent un an dans une université de langue anglaise. Les licenciés de droit bilingue pourront accéder à des masters de droit interne et international des affaires, parcours bilingue ou à des masters délivrés conjointement par des universités françaises et étrangères. L'emploi se situera principalement dans le secteur des affaires internationales, les ONG, les banques, assurances, les cabinets d'avocats.

Les professions réglementées astreintes à la formation continue

Les avocats et les magistrats sont astreints à une obligation de formation continue, inscrite dans leur statut. Une obligation de principe figure dans le règlement national des notaires et les huissiers de justice. Par ailleurs, il n'existe pas à ce jour d'organisation interprofessionnelle de la formation continue même s'il n'est évidemment pas rare que des formations soient ouvertes à tous les professionnels intéressés.

Les formations les plus demandées

Les formations dispensées par l'Université sont les plus demandées. La licence LMD droit étant généraliste en droit, elle regroupe un effectif important d'étudiants : 379 sur Rouen et Le Havre en 2008 (ces effectifs sont globalement à la hausse

entre 2004 et 2008). Les formations préparant aux métiers de notaires et d'avocats sont également très demandées : 194 étudiants en 2008 (ces effectifs sont à la hausse depuis 2006). Les BTS sont, de la même façon, bien représentés avec 85 étudiants en 2008, BTS professions immobilières et assurances confondues. D'une manière générale les formations du droit et de la justice sont majoritairement suivies par des femmes.

Effectifs des diplômes les plus suivis Source Univers SISE

Diplôme	Effectifs en dernière année
Licence LMD droit	379 (61 au Havre +318 à Rouen)
Diplôme universitaire : Diplôme d'études supérieures de notariat (DSN)	105 (Rouen)
Diplôme universitaire : Certificat de formation à la profession d'avocat (CFPA)	89 (Rouen)
Licence LMD administration publique	60 (Rouen)
BTS professions immobilières	53 (Rouen et Le Havre)
Licence professionnelle management des organisations métiers de l'administration territoriale	44 (Rouen)
Master LMD droit public services et politiques publiques	42 (Rouen)
Capacité en droit	41 (Rouen et Le Havre)
BTS assurances	32 (Rouen)

Zoom

Se former aux métiers de la gestion et du droit dans la fonction publique territoriale

Depuis la rentrée 2008, l'Université de Rouen propose une licence professionnelle Management des organisations, spécialité « Métiers de l'administration territoriale » afin de répondre à l'évolution du secteur public et à la nécessité accrue d'une professionnalisation des métiers territoriaux.

73 % des étudiants de la première promotion de cette nouvelle licence travaillent dans la fonction publique aujourd'hui. La licence est organisée en partenariat entre l'Université de Rouen, les centres de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-Maritime et de l'Eure et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Les débouchés professionnels : gestionnaire de marchés publics, contrôleur de gestion, chargé d'urbanisme et d'aménagement urbain, gestionnaire en ressources humaines, secrétaire de mairie...

Sources

1. *Modes et structures d'exercice des avocats en France*. Conseil National des Barreaux. Janvier 2005
2. Chambre régionale des huissiers de justice www.crhj-rouen-justice.fr
3. *Droit, sciences économiques, gestion. Devenir des diplômés - promotion 2005, 2006 et 2007*. OVE. Juillet 2009.
4. *Formation emploi - Les avocats, un marché professionnel déstabilisé* - n° 110 - 2010.
5. *Rapport sur les professions du droit de la commission Darrois* - mars 2009

Crefor
98, avenue de Bretagne
BP 112
76100 Rouen
www.crefor-hn.fr

cité des Métiers
115, boulevard de l'Europe
76100 Rouen
www.citedesmetiershaute-normandie.fr

Directeur de publication :
Luc Chevalier
Conception et réalisation :
Daniel Sanchez / Crefor
Nadine Dudouille / Crefor
Edition cité des Métiers

Février 2011
ISSN 2109-6074

focus est téléchargeable sur le site du Crefor